



## Caf et conjoint en situation irrégulière

-----  
Par Flavel

Bonjour,

Je suis française et je touche des aides mensuelles de la Caf. J'ai annoncé à la Caf avoir emmenagé avec mon conjoint.

Ils me demandent maintenant son titre de séjour. Hors, il est en situation irrégulière. Dans cette situation qu'est-ce que je risque ? Vont-ils me couper mes aides ? Et lui, que risquera-t-il, quand je leur dirais qu'il est en situation irrégulière et ne possède donc pas de titre de séjour ?

Aussi, j'ai été obligé d'indiquer qu'il n'a pas de revenu car je ne vois pas comment je pourrais indiquer ses revenus alors qu'il travaille forcément au black...s'ils découvrent qu'il gagne de l'argent, mes déclarations à la Caf seront-elles perçues comme une fraude ?

-----  
Par jpgroussard

Bonjour Flavel,

ça veut dire quoi conjoint pour vous ?

S'il y a autant de choses "illégal" dans votre vie pourquoi l'avoir déclaré ?

Autrement, mettez de la légalité dans votre vie !

Cdt

-----  
Par kang74

Bonjour

Les aides de la caf sont toujours calculées sur les revenus et la situation du foyer .

Vous êtes en couple on est obligé d'en tenir compte mais on ne peut pas apporter des aides car il est en situation irrégulière.

Le foyer a d'autres revenus mais vous ne les déclarez pas : vous fraudez .

Par de là si on est en couple avec une personne en situation irrégulière qui a des revenus non déclarés, on évite de demander des aides à la caf, les administrations communiquant entre elles , cela peut être autant problématique pour vous que pour lui .